

Compte-rendu de l'atelier du 23 février 2021

La Guillotière et ses commerces, quelle stratégie commerciale pour répondre aux besoins du quartier ?

La Ville de Lyon met en place une démarche participative pour réfléchir à des solutions à mettre en œuvre pour mieux vivre dans le quartier Gabriel Peri. A cette fin, elle organise une concertation sous forme d'ateliers participatifs.

Deux ateliers ont déjà eu lieu :

- 23 janvier 2021 sur la tranquillité
- 2 février 2021 sur la propreté

Le troisième atelier de cette démarche s'est déroulé le mardi 23 février 2021, de 18h30 à 20h30. Du fait du contexte sanitaire, la démarche de concertation prend la forme d'ateliers numériques au cours desquels sont invité.es les habitants, habitantes et acteurs et actrices locaux de la place Gabriel Péri pour réfléchir à des propositions concrètes sur le quartier.

49 participants et participantes ont participé à cet atelier (élu.es et expert.es y compris)

Thématique de l'atelier : « La Guillotière et ses commerces : quelle stratégie commerciale pour répondre aux besoins du quartier ? »

Introduction

Introduction par Madame Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^{ème} arrondissement de Lyon

Madame Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^e, introduit ce nouvel atelier de la démarche « Mieux vivre ensemble Place du Pont ».

Elle fait un état des lieux des actions qui sont menées en parallèle de la démarche de concertation. Parmi ces actions, Madame la Maire rappelle le recrutement à venir d'un directeur de projet pour le quartier, ainsi que le renforcement de la présence policière.

Le travail des groupes tout au long de cette démarche de concertation a pour objectif de définir une feuille de route pour améliorer le cadre de vie sur le secteur. Les conclusions du précédent atelier qui portait sur la propreté ont ouvert la voie à la réflexion pour un meilleur maillage des toilettes publiques ainsi que de la signalétique pour les identifier. D'autres réflexions sont en cours sur les déchetteries mobiles et une meilleure gestion des déchets, une thématique qu'approfondira la cellule de coordination Ville/Métropole.



Concertation Ateliers participatifs



Ce nouvel atelier sur la thématique des commerces fera émerger de nouvelles propositions qui seront aussi analysées.

Règles de la participation

Anne-Sophie Asselin, animatrice de l'agence Nalisse, rappelle les règles garantes d'une bonne participation : inclusivité, respect, bienveillance, critiques constructives, créativité...

Les participants et participantes ont également la possibilité de poser leurs questions via la discussion de la visioconférence, les réponses seront apportées à la fin de l'atelier.

Présentation des élues et élus

Etaient à l'atelier :

- Camille Augey, Adjointe au Maire de Lyon à l'emploi, l'économie durable et locale, l'insertion, le commerce et l'artisanat.
- Nicolas Planchon, Adjoint du 3^e arrondissement à l'économie, économie sociale et solidaire, commerce et artisanat.
- Clément Escavavage, Ajoint du 7^e arrondissement à l'emploi, l'économie locale et commerce

Camille Augey rappelle que la diversité culturelle du quartier est une richesse pour le secteur et qu'il faut la préserver, en limitant la gentrification. La mixité commerciale n'est pas un sujet facile, elle nécessite une approche historique et globale. Un dialogue constructif avec les citoyens vient nourrir les propositions qui seront faites pour l'avenir commercial du secteur.

Nicolas Planchon explique qu'il faut penser les court, moyen et long termes pour mettre en œuvre les propositions, avec pour objectif de garder un quartier populaire.

Clément Escavavage souligne l'objectif de ce nouvel atelier sur les commerces : voir ce que l'on souhaite construire ensemble et collectivement.

Présentation par la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat

Cette présentation est réalisée par Clémence de Morand, responsable de territoire pour les 3^e, 7^e et 8^e arrondissements de la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat.

Sur le secteur de la Guillotière, la stratégie commerciale présente plusieurs enjeux :

- Maintenir l'accès au commerce de proximité
- Proposer une offre commerciale diversifiée
- Equilibrer les activités diurnes et nocturnes
- Soutenir le commerce indépendant

On observe sur le secteur une forte densité commerciale sur les grands axes et une vacance commerciale d'environ 10% (contre 8% à l'échelle de Lyon). Parmi l'offre présente, la catégorie « Café Hôtel Restaurant » est prédominante, mais il y a également une bonne présence de services commerciaux.

Actuellement sur le secteur, une délibération est en cours pour adopter un périmètre de préemption sur les fonds et baux commerciaux (dans ce cas, la collectivité peut se substituer à l'acquéreur lors de la vente d'un bien), néanmoins la préemption a des limites : coûts parfois très importants de la cession des fonds, contraintes juridiques fortes... *se référer à la présentation de la DECA pour plus de détails.*

Travail en groupes

Après les éléments de contexte, les participants et participantes sont répartis en groupe de 6 à 7 personnes, pour échanger et réfléchir collectivement à la stratégie commerciale sur le secteur de la Guillotière. Les échanges sont rythmés par plusieurs séquences.

- 19h – 19h10 : Tour de table de présentation et types de commerces fréquentés par les participants et participantes
- 19h10 – 19h30 : Séquence 1 « Que vous inspire le diagnostic sur les commerces ? »
- 19h30 – 20h : Séquence 2 « La place du Pont en 2030. Qu'y-a-t-il comme commerces ? Comment fait-on pour y arriver ? »

Séquence 1 : Que vous inspire le diagnostic sur les commerces ?

L'offre actuelle

Les échanges entre les groupes soulignent un nombre important de commerces, ce qui est positif pour le secteur Gabriel Péri. Les groupes ne sont pas tous d'accord sur la diversité des commerces : certains soulignent une offre complète de services et commerces tandis que d'autres estiment qu'il y a un manque de diversité (beaucoup de restauration et de téléphonie).

L'offre actuellement en place attire beaucoup de personnes extérieures au quartier, ce qui participe à son attractivité. Si l'offre actuelle permet d'attirer beaucoup de personnes extérieures, celle-ci ne répond pas forcément aux besoins des habitants et habitantes du quartier. Un manque d'une offre de qualité est aussi relevé.

Parmi les commerces manquants : traiteurs, poissonniers, fromagers.

L'aspect multiculturel des commerces est un point positif. Un groupe souligne l'envie de valoriser les identités culturelles par des événements, pour attirer d'autres commerces.

Le fait qu'une partie des commerces soient des commerces familiaux est aussi positif.

Des secteurs plus précis sont cités comme étant agréables : rue Moncey, rue Paul Bert, le marché quai Augagneur... La devanture des commerces participe à une bonne image du quartier.

Les dysfonctionnements

Parmi les éléments dysfonctionnant, le non-respect du règlement du PLU-H est noté, tout comme le non-respect d'autres règles : hygiène, déchets, horaires des commerces, etc. La cohabitation entre les différentes activités n'est pas toujours facile, il faudrait s'appuyer davantage sur du vivre-ensemble et du respect.

L'organisation des déplacements est également citée : trafic important, véhicules garés en double fil (par exemple pour les livraisons)...

Sont aussi relevés : un manque de signalétique pour rendre visibles les commerces, la périlclitation de commerces due au contexte actuel, un fort sentiment d'insécurité, l'occupation de terrasses presque uniquement par des hommes...

Séquence 2 : La place du Pont en 2030. Qu'y a-t-il comme commerces ? Comment fait-on pour y arriver ?

Les besoins

- Diversification des activités. Rééquilibrer la part des commerces dits quotidiens, développer la présence de jeunes artisans. Sont cités : fleuristes, restauration, librairie, fromagerie, poissonnerie, épicerie vrac, décorations, vêtements, espaces de coworking, services à destination de l'enfance, produits locaux, pressing... Un besoin en commerces sur de grandes surfaces est aussi noté.
- Préservation de l'aspect multiculturel ainsi que les commerces qui fonctionnent bien actuellement
- Mise en place d'espaces conviviaux, de détente et de rencontre : terrasses, verdure, activités festives, rues piétonnes. Il faut recréer de l'espace public.
- Besoin de s'adresser aux habitants pour une réappropriation du quartier et des magasins par une clientèle locale

Les actions qui ont été priorisées

- Contrôler et faire appliquer les règlements (hygiène, déchets, sécurité, façades, enseignes, horaires, commerces illicites...) : il faut aussi s'appuyer sur la prévention et la médiation auprès des commerces (par exemple pour les déchets).
- Requalifier l'espace public. La destruction du Clip est demandée par plusieurs groupes dans ce sens. D'autres solutions sont soulevées : déplacement du marché sauvage, apaisement des circulations (humaines et véhicules), création d'événements, terrasses.
- Communiquer sur les aides en place (existence de Lyon 7 Rive Gauche).
- Organiser les commerçants en association.

- Diversité des commerces : aider à l'installation de commerces de proximité (par l'accompagnement et/ou en s'appuyant sur le droit de préemption).
- Mise en place d'une stratégie municipale par la préemption et l'agencement des commerces.

L'ensemble des propositions émises par les participants et participantes est à retrouver en annexes.

Retour sur les questions et les propositions prioritaires

Offre commerciale

Camille Augey explique que l'offre commerciale n'est pas un sujet facile, la liberté de commerce est un droit. Néanmoins plusieurs actions peuvent être envisagées :

- Le vote d'un périmètre de sauvegarde : il permettra de préempter les murs, donc d'acquérir les murs de certains commerces
- Un travail avec les bailleurs peut être mis en place pour mieux se coordonner

La Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat va régulièrement voir les nouveaux commerces et accompagne les commerçants et commerçantes, dans ce sens un guide a été édité. Lyon 7 Rive Gauche a aussi un rôle d'accompagnement.

Marché sauvage

C'est un enjeu sur le secteur, mais le réprimer tous les jours ne résout pas le problème.

Il est envisagé d'accompagner le marché sauvage pour l'encadrer et lui trouver un nouvel emplacement à proximité, comme cela a été fait avec le marché des biffins à Paris. Mais il n'est pas question de soutenir une activité illicite. C'est un travail à mener avec différents acteurs.

Aménagement de l'espace

Concernant la démolition du CLIP, la question est en cours de traitement. La démolition n'est pas envisageable avant plusieurs années car les logements sont occupés. En attendant, il faut travailler sur l'amélioration de la visibilité des commerces et la signalétique.

Sur la place des piétons et des véhicules : le travail est en cours, de nouvelles aires de stationnement ont été créées dernièrement.

Clément Escavavage rappelle la thématique du prochain atelier : aménagement et transports en communs. Ce sera donc l'occasion d'approfondir la réflexion sur l'organisation de l'espace public.



Concertation Ateliers participatifs



Respect des règles

Nicolas Planchon explique que de nombreuses actions sont déjà faites. Cette semaine, il y a eu 5 fermetures administratives de commerces. Par ailleurs, il faut mieux informer certains commerces qui ne connaissent pas toujours les règles. Le travail de prévention et de répression va continuer.

Conclusion

Madame Fanny Dubot, Maire du 7^e arrondissement, conclut l'atelier. Toutes les propositions seront étudiées ; il est normal qu'il y ait des attentes importantes après chaque atelier. Elle apprécie la volonté de garder de la diversité et la vie dans le quartier, mais aussi faire en sorte que cela réponde aux besoins des habitants et habitantes. Néanmoins, elle a pris note de l'alerte sur le respect de la réglementation et du besoin de mieux faire respecter les règles.